



Activité des navires de pêche

Département

MORBIHAN

2019





Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2019 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2019 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les quartiers maritimes du département Morbihan. L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DPMA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DPMA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DPMA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DPMA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DPMA).

NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur. Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Morbihan.

NB2 : seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse. Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<http://www.ifremer.fr/sih> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

harmonie@ifremer.fr



Chiffres clés du département en 2019*

Caractéristiques techniques cumulées



293

navires
inscrits au FPC

46 651

kW de puissance
totale

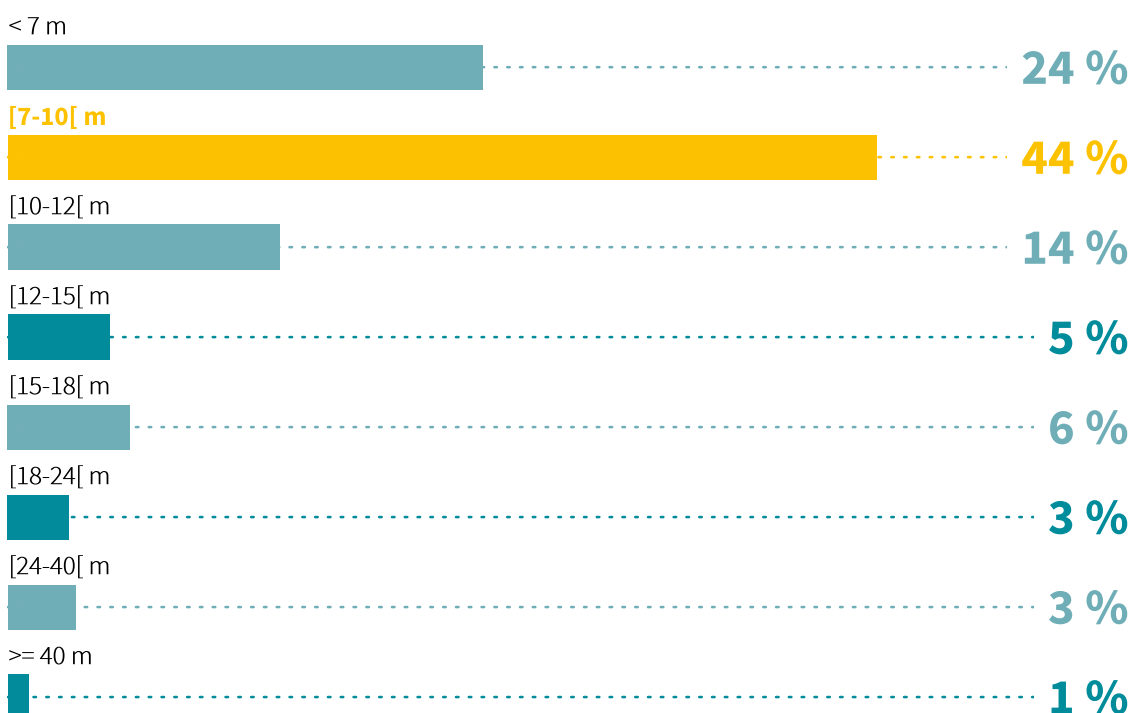
10 064

U.M.S. de Jauge
totale

677

marins**

Répartition des navires par catégorie de longueur



* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs.

** Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



Caractéristiques techniques du navire moyen

2,5

hommes à bord

159
kW



10,5
m de longueur

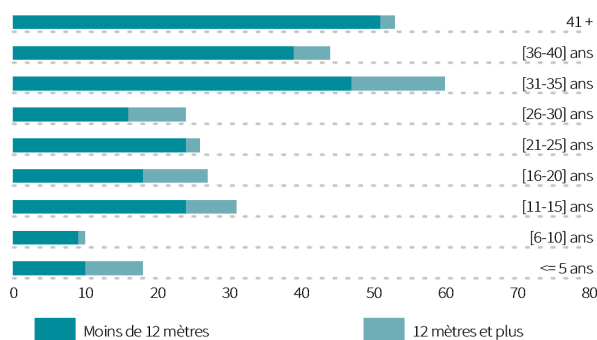
34

U.M.S. de
jauge

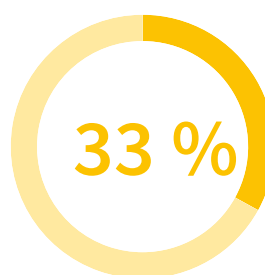
29

ans

Age des navires

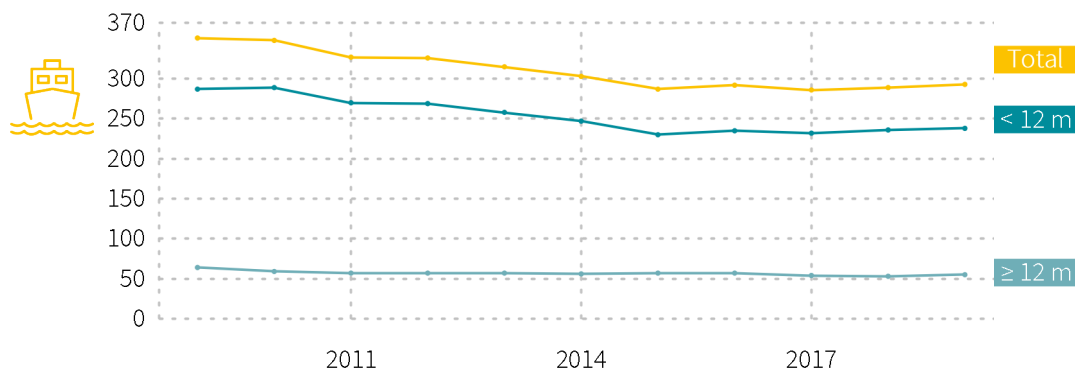


Age des armateurs



33 % des armateurs ont entre 46 et 50 ans

Evolution du nombre de navires de 2009 à 2019 par catégorie de longueur





Navires actifs du département



273

navires actifs à la pêche sur

293

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 273 navires actifs à la pêche

Chiffres clés par rayon d'action des navires

Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75%) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

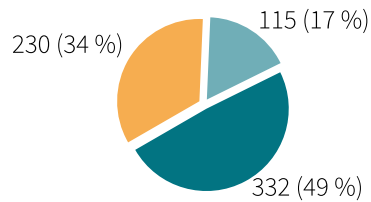
Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75%) sont qualifiés de « **Large** ».

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75% de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

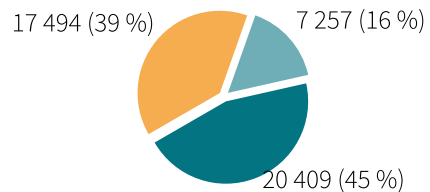
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



PUISSANCE TOTALE (KW)

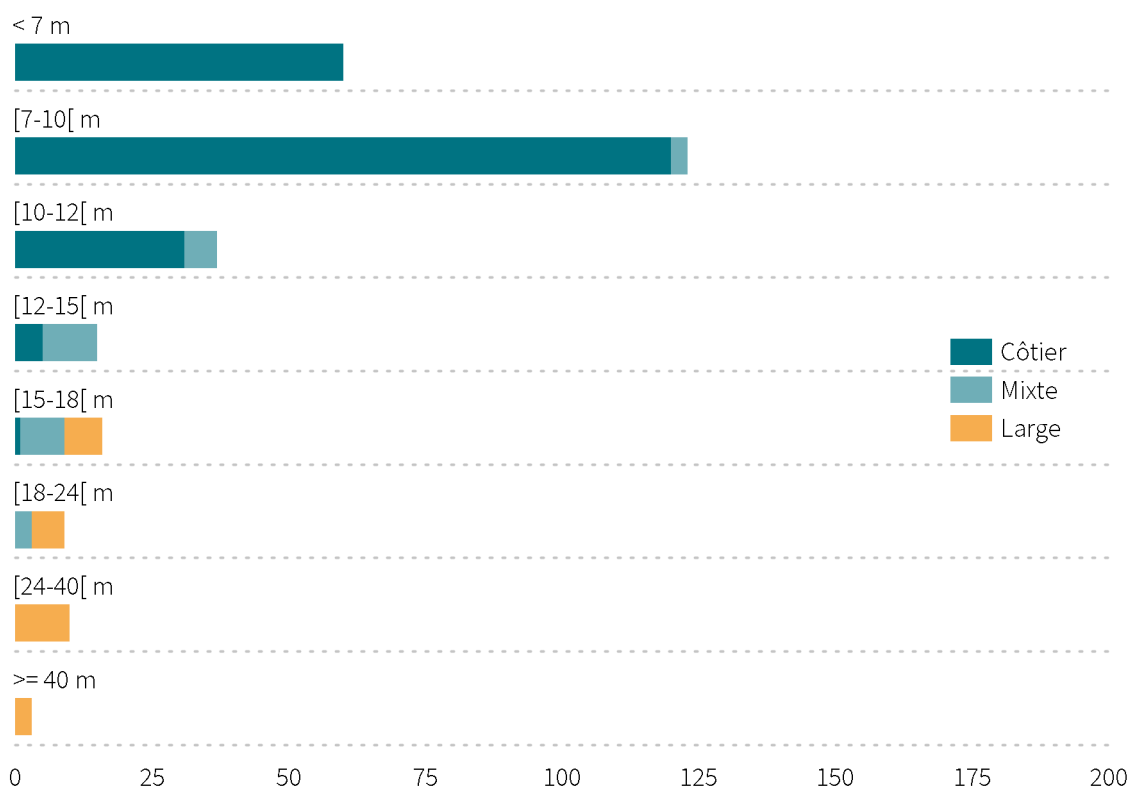


■ Côtier ■ Mixte ■ Large



Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

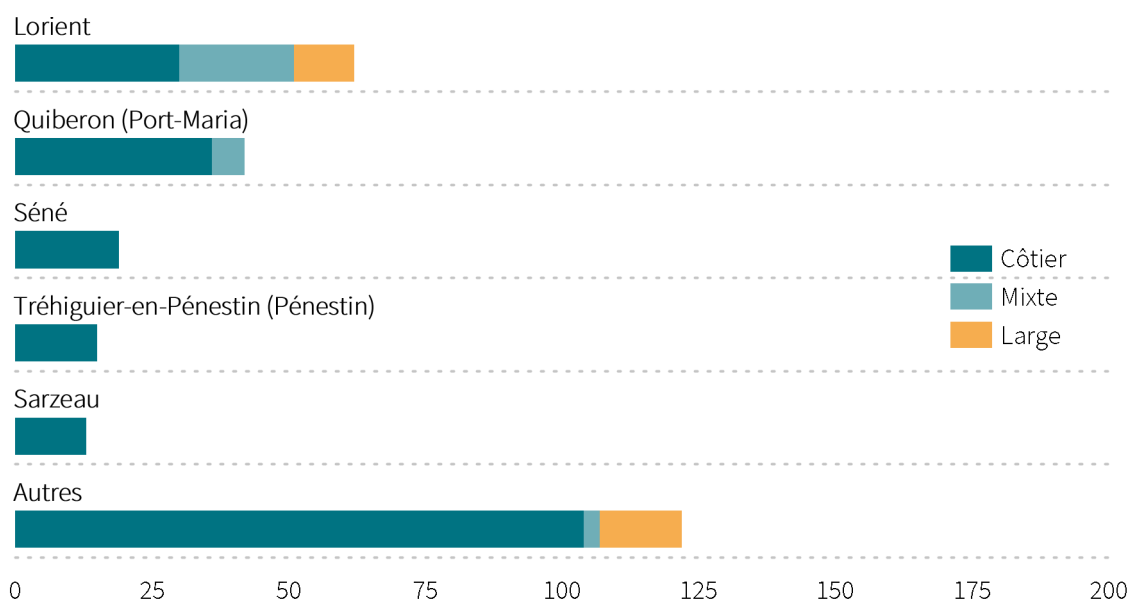
NOMBRE DE NAVIRES



Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.





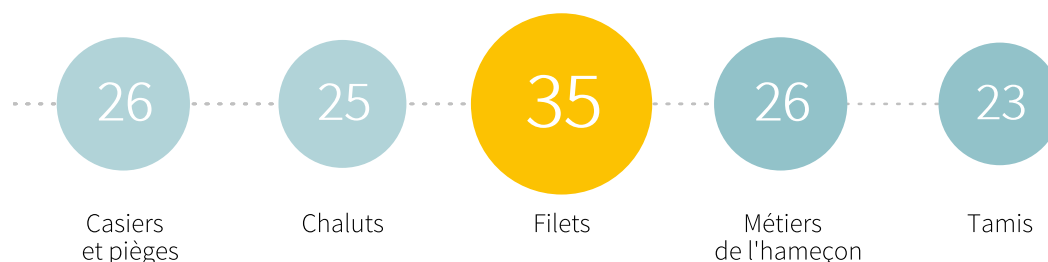
Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

1,8

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISÉS PAR NAVIRE

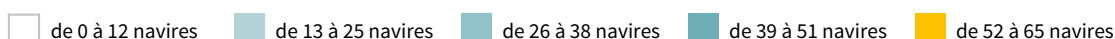
POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE



Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Filets	52	55	65	61	63	55	58	60	62	65	61	57
Chaluts	46	48	54	58	58	60	63	59	61	59	50	48
Métiers de l'hameçon	34	25	29	43	50	57	53	51	45	44	43	35
Casiers et pièges	32	28	33	43	48	46	50	53	45	39	33	37
Pêche de rivage	24	23	28	30	48	46	50	43	52	42	38	31
Dragues	39	27	16	10	6	5	4	3	7	19	44	52
Tamis	56	57	46	1							1	36
Métiers de l'appât	13	6	9	10	11	13	13	12	11	10	8	8
Sennes	2	2	3	3	5	4	3	2	4	4	4	4





Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

3,1

NOMBRE MOYEN DE METIERS PRATIQUES PAR NAVIRE

Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Filets maillants à poissons démersaux et benthiques	37	34	31	19	28	21	24	33	35	36	42	36
Pêche à pied à bivalves hors moules	22	23	23	21	9	15	27	27	34	39	37	25
Palangres de fond à poissons démersaux et benthiques	24	17	19	23	26	28	25	26	26	30	27	21
Chaluts jumeaux de fond à langoustine	23	24	24	25	27	28	26	23	22	20	20	20
Chaluts jumeaux de fond à poissons démersaux et benthiques	21	25	24	22	23	25	25	22	24	22	22	23
Trémails à soles	14	20	25	27	21	21	25	22	22	14	10	11
Casiers à petits crustacés	21	20	15	13	12	11	13	18	22	26	28	30
Casiers à grands crustacés	9	6	11	20	27	30	33	33	25	16	8	8
Tamis à civelle	56	57	46	1							1	36
Apnée à bivalves hors moules				1	38	39	39	33	33			

de 0 à 10 navires
 de 11 à 22 navires
 de 23 à 33 navires
 de 34 à 45 navires
 de 46 à 57 navires

Les périodes d'inactivité



138

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

20

navires inactifs à la pêche toute l'année

465

mois d'inactivité totale pour le lieu

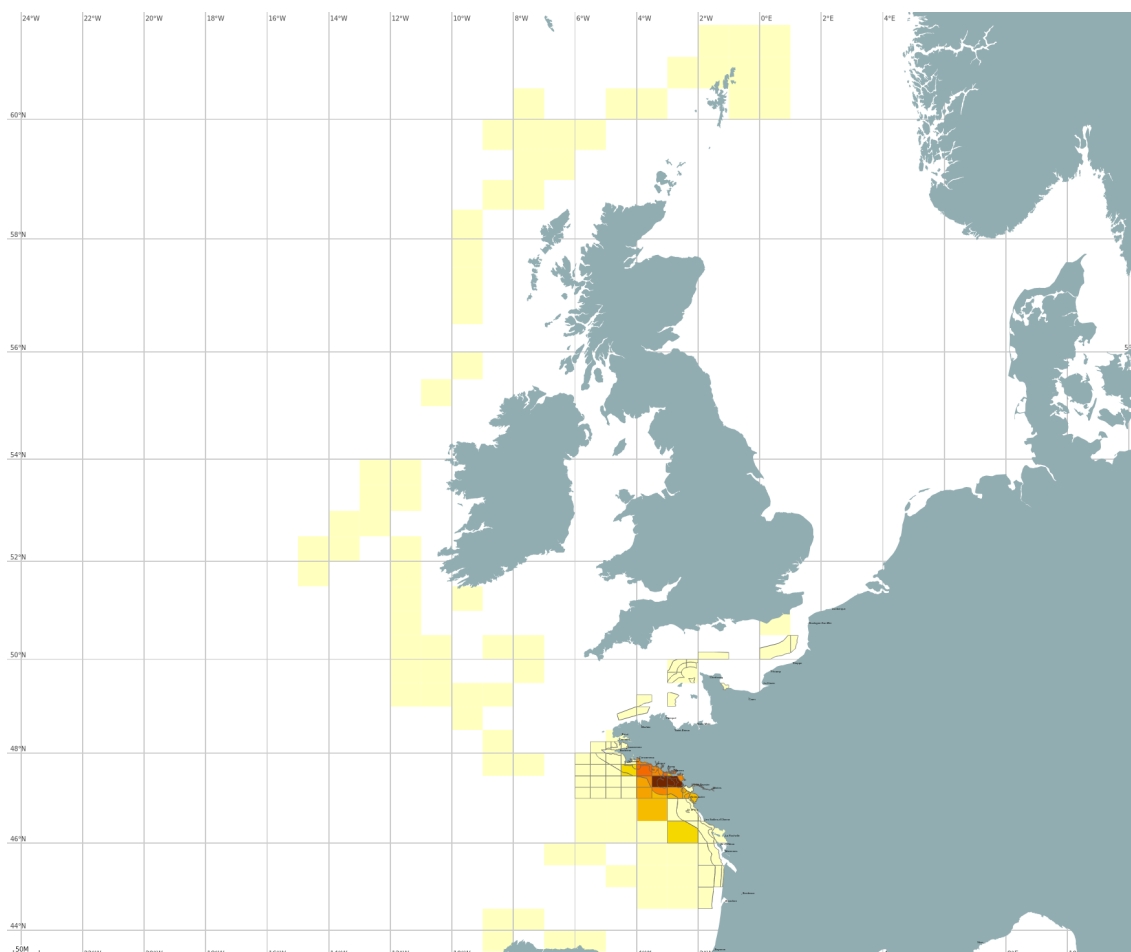
3,4

mois d'inactivité en moyenne par navire

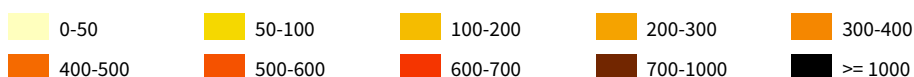


Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.



Activité en nombre de mois-navires

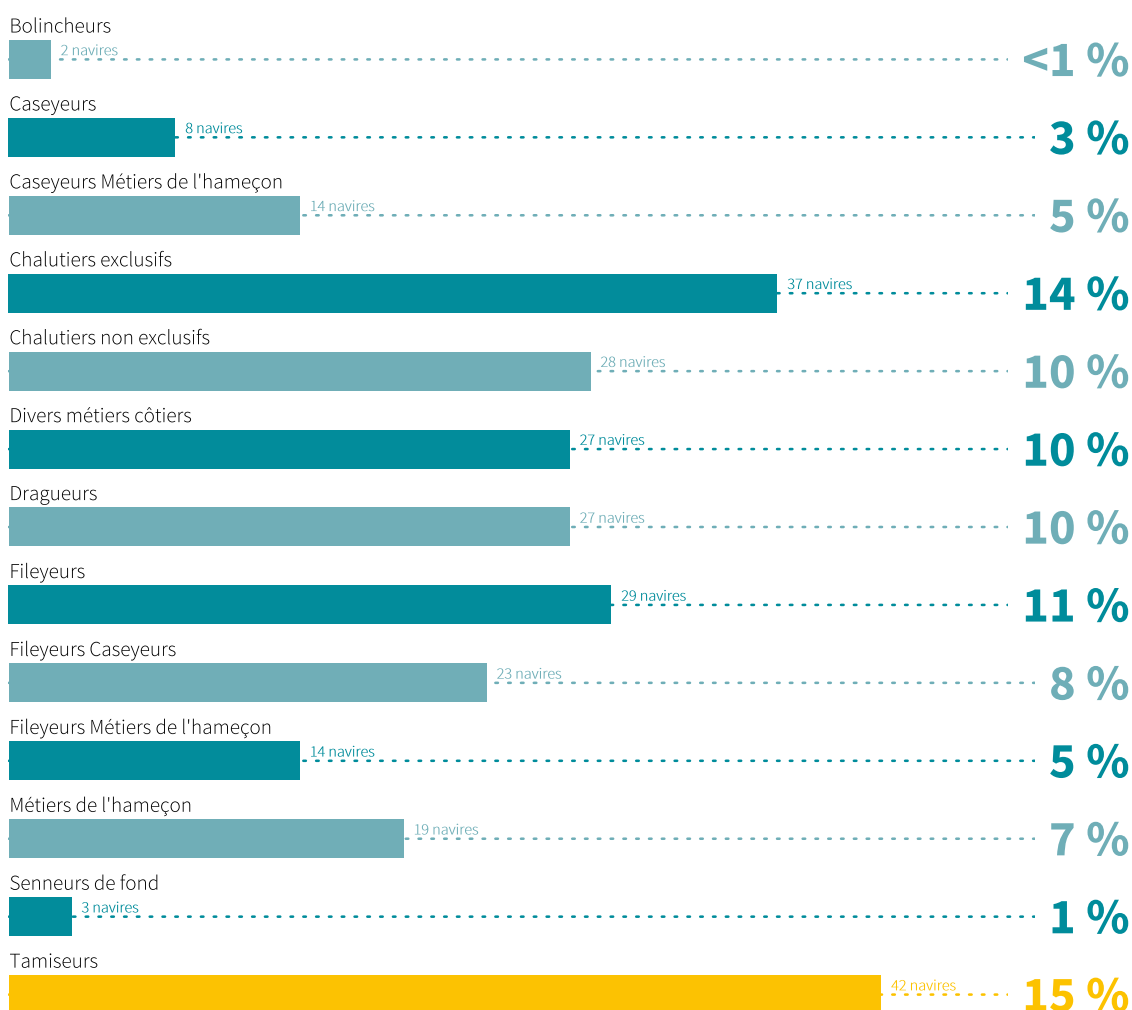




Flottes du département

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

Répartition des navires par flottille





Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Bolincheurs	15,0	232	5,9
Caseyeurs	7,9	84	1,9
Caseyeurs Métiers de l'hameçon	8,0	102	1,3
Chalutiers exclusifs	19,6	477	5,3
Chalutiers non exclusifs	10,0	116	1,8
Divers métiers côtiers	5,8	52	1,1
Dragueurs	9,8	109	1,8
Fileyeurs	10,2	136	2,4
Fileyeurs Caseyeurs	8,7	99	1,5
Fileyeurs Métiers de l'hameçon	8,7	108	1,4
Métiers de l'hameçon	16,3	291	6,4
Senneurs de fond	22,4	502	5,1
Tamiseurs	7,1	62	1,1



Productions du département

Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources. Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 7 m	60	41 68 %	40 67 %	43 72 %	553	233 42 %	201 36 %	259 47 %
[7-10[m	123	117 95 %	116 94 %	121 98 %	1 213	1 032 85 %	1 050 87 %	1 171 97 %
[10-12[m	37	37 100 %	36 97 %	37 100 %	392	369 94 %	359 92 %	387 99 %
[12-15[m	15	15 100 %	15 100 %	15 100 %	172	168 98 %	173 101 %	173 101 %
[15-18[m	16	16 100 %	16 100 %	16 100 %	179	173 97 %	174 97 %	176 98 %
[18-24[m	9	9 100 %	9 100 %	9 100 %	92	92 100 %	92 100 %	92 100 %
[24-40[m	10	10 100 %	9 90 %	10 100 %	119	117 98 %	98 82 %	117 98 %
>= 40 m	3	3 100 %	3 100 %	3 100 %	34	35 103 %	35 103 %	35 103 %
Total	273	248 91 %	244 89 %	254 93 %	2 754	2 219 81 %	2 182 79 %	2 410 88 %
< 10 m	183	158 86 %	156 85 %	164 90 %	1 766	1 265 72 %	1 251 71 %	1 430 81 %
>= 10 m	90	90 100 %	88 98 %	90 100 %	988	954 97 %	931 94 %	980 99 %



Production des 15 espèces principales en valeur

Trois sources issues de la DPMA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- ▶ La source « **Flux déclaratif** » correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- ▶ La source « **Ventes** », essentiellement constituée des ventes en criée ;
- ▶ La source « **Sacrois** » correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DPMA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Valeur (k€)		Tonnage (T)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Merlu européen	14 625	(17 %)	4 160	(17 %)	3,52
Baudroies	10 615	(13 %)	2 460	(10 %)	4,32
Langoustines	7 844	(9 %)	609	(3 %)	12,89
Sole commune	5 397	(6 %)	353	(1 %)	15,30
Sabre noir	4 632	(5 %)	1 126	(5 %)	4,11
Congres	3 607	(4 %)	1 872	(8 %)	1,93
Bars	3 524	(4 %)	242	(1 %)	14,59
Lingue bleue	2 665	(3 %)	1 401	(6 %)	1,90
Germon	2 627	(3 %)	998	(4 %)	2,63
Dorade royale	2 290	(3 %)	170	(1 %)	13,48
Lieu noir	2 183	(3 %)	1 525	(6 %)	1,43
Lieu jaune	1 541	(2 %)	230	(1 %)	6,70
Lingue franche	1 499	(2 %)	680	(3 %)	2,20
Cardines	1 385	(2 %)	474	(2 %)	2,92
Coquille St-Jacques atlantique	1 286	(2 %)	372	(2 %)	3,46
Autres espèces	18 878	(22 %)	7 386	(31 %)	2,56
Total (toutes espèces confondues)	84 599	(100 %)	24 056	(100 %)	3,52

Cofinancements

